

REPUBLIQUE FRANCAISE

21060128200036

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST LAURENT DU VAR

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.16	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.17	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.19	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.20	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
B - Engagements hors bilan			
p.21	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.22	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.24	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.25	D - Arrêté et signatures	X	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 378 552,31	G 719 029,94	G-A 340 477,63
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 86 532,05	H 89 918,94	H-B 3 386,89

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C 89 186,60 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 195 007,68 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 554 270,96	Q= G+H+I+J 1 003 956,56	=Q-P 449 685,60

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 24 621,42	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 24 621,42	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 467 738,91	= G+I+K 719 029,94
	Section d'investissement	= B+D+F 111 153,47	= H+J+L 284 926,62
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 578 892,38	= G+H+I+J+K+L 1 003 956,56

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 24 621,42	L 0,00
23	Immobilisations en cours	24 621,42	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	499 149,54	280 934,05	0,00	0,00	218 215,49
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	3 704,40	0,00	0,00	1 295,60
Total des dépenses de gestion courante		504 149,54	284 638,45	0,00	0,00	219 511,09
66	Charges financières	3 994,92	2 217,58	1 777,34	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		508 144,46	286 856,03	1 777,34	0,00	219 511,09
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	89 918,94	89 918,94			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		89 918,94	89 918,94			0,00
TOTAL		598 063,40	376 774,97	1 777,34	0,00	219 511,09
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016		89 186,60				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	687 250,00	716 178,65	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		687 250,00	716 178,65	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 851,29	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		687 250,00	719 029,94	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		687 250,00	719 029,94	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 108,87	76 714,30	24 621,42	98 773,15
Total des dépenses d'équipement		275 108,87	76 714,30	24 621,42	173 773,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 817,75	9 817,75		0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		9 817,75	9 817,75	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		284 926,62	86 532,05	24 621,42	173 773,15
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		284 926,62	86 532,05	24 621,42	173 773,15
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	89 918,94	89 918,94		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		89 918,94	89 918,94		0,00
TOTAL		89 918,94	89 918,94	0,00	0,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		195 007,68			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	280 934,05		280 934,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 704,40		3 704,40
66	Charges financières	3 994,92	0,00	3 994,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	89 918,94	89 918,94
Dépenses d'exploitation - Total		288 633,37	89 918,94	378 552,31

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016	89 186,60
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	467 738,91
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 817,75	0,00	9 817,75
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	76 714,30	0,00	76 714,30
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		86 532,05	0,00	86 532,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 532,05
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	716 178,65		716 178,65
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 851,29	0,00	2 851,29
Recettes d'exploitation - Total		719 029,94	0,00	719 029,94

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	719 029,94
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		66 207,69	66 207,69
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		23 711,25	23 711,25
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	89 918,94	89 918,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016	195 007,68
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
---------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	284 926,62
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	499 149,54	280 934,05	0,00	0,00	218 215,49
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	30,23	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien et réparations réseaux	20 470,49	7 646,31	0,00	0,00	12 824,18
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6288	Autres	457 179,05	273 257,51	0,00	0,00	183 921,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	3 704,40	0,00	0,00	1 295,60
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	3 704,40	0,00	0,00	1 295,60
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		504 149,54	284 638,45	0,00	0,00	219 511,09
66	Charges financières (b)(5)	3 994,92	2 217,58	1 777,34	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 814,64	4 814,64	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-819,72	-2 597,06	1 777,34	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		508 144,46	286 856,03	1 777,34	0,00	219 511,09
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	89 918,94	89 918,94			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	66 207,69	66 207,69			0,00
6812	Dotations aux amort. des charges d'exploitation à ré	23 711,25	23 711,25			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		89 918,94	89 918,94			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		89 918,94	89 918,94			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		598 063,40	376 774,97	1 777,34	0,00	219 511,09

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016

89 186,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 777,34
Montant de l'exercice 2016	2 597,06
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-819,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services	687 250,00	716 178,65	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	677 250,00	716 178,65	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		687 250,00	716 178,65	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 851,29	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2 851,29	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		687 250,00	719 029,94	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		687 250,00	719 029,94	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
2031	Frais d'études	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	200 108,87	76 714,30	24 621,42	98 773,15
2315	Installations, matériel et outillage techniques	200 108,87	76 714,30	24 621,42	98 773,15
Total des dépenses d'équipement		275 108,87	76 714,30	24 621,42	173 773,15
16	Emprunts et dettes assimilées	9 817,75	9 817,75		0,00
1641	Emprunts en euros	9 817,75	9 817,75		0,00
Total des dépenses financières		9 817,75	9 817,75	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		284 926,62	86 532,05	24 621,42	173 773,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		284 926,62	86 532,05	24 621,42	173 773,15

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0.00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	89 918.94	89 918,94		0,00
281411	Bâtiments d'exploitation	3 369.23	3 369,23		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 208.23	1 208,23		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	61 630.23	61 630,23		0,00
4818	Charges à étaler	23 711.25	23 711,25		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		89 918.94	89 918,94		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		89 918.94	89 918,94		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		89 918.94	89 918,94	0,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		195 007,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	
	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	
	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					179 596,05									
1641 Emprunts en euros (total)					179 596,05									
00600593395	CRCAM PCA	10/08/2016		12/01/2017	179 596,05	F		2.23	2.36386		S	X	N	A-1
Total général					179 596,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	
	A1.2

Emprunts et Dettes au 31/12/2017												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		169 778,30					9 817,75	4 814,64	0,00	1 777,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		169 778,30					9 817,75	4 814,64	0,00	1 777,34
00600593395	N	0,00		169 778,30	14,08	F		2.36366	9 817,75	4 814,64	0,00	1 777,34
Total général		0,00		169 778,30					9 817,75	4 814,64	0,00	1 777,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 817.75	9 817.75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 817.75	9 817.75
1641	Emprunts en euros	9 817.75	9 817.75
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 817,75	24 621,42	0,00	34 439,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		89 918.94	III 89 918.94
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		89 918.94	89 918.94
281411	Amortissement des immobilisations	3 369.23	3 369.23
281531	Amortissement des immobilisations	1 208.23	1 208.23
281532	Amortissement des immobilisations	61 630.23	61 630.23
4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 711.25	23 711.25
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	89 918.94	0.00	195 007.68	0,00	284 926,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 34 439,17
Ressources propres disponibles	IV 284 926,62
Solde	V = IV - II (3) + 250 487.45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT		CA	2017
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A8.1	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES			

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
16/08/2017	DETECTION ENSEMBLE RESEAUX & REALISATION PROFIL EN LONG CH. PILO	2 797,20	0,00	
05/09/2017	DETECTION ENSEMBLE RESEAUX & REALISATION PROFIL EN LONG CH. PILO	456,00	0,00	
22/09/2017	SONDAGE POUR RECHERCHE PROFONDEUR RESEAU EU CHEMIN DU PILON POUR	1 368,00	0,00	
03/10/2017	B.CDE N°2017/43 - CREATION ASSAINISSEMENT - CH. FUMERATES 4EME T	18 708,55	0,00	
08/11/2017	B.CDE N°2017/43 - CREATION ASSAINISSEMENT - CH. FUMERATES 4EME T	11 134,51	0,00	
13/11/2017	B.CDE N°2017/44 - REMPLACEMENT BRANCHEMENT ASST - CHEMIN DU PILO	42 250,04	0,00	
13/12/2017	B.CDE N°2017/47 - CREATION ASSAINISSEMENT - RTE DES SERRES/CH. D	24 621,42	0,00	
TOTAL GENERAL		101 335,72	0.00	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT		CA	2017
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A	0,00
	B	0,00
	C	0,00
	D	0,00
	I=A+B+C+D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice		719 029,34
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I/II
		0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complets des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	687 250.00	467 738.91	0.00	467 738,91
RECETTES	687 250.00	719 029.94	0.00	719 029,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	284 926.62	86 532.05	24 621.42	111 153,47
RECETTES	284 926.62	284 926.62	0.00	284 926,62

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	687 250.00	467 738.91	0.00	467 738,91
RECETTES	687 250.00	719 029.94	0.00	719 029,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	284 926.62	86 532.05	24 621.42	111 153,47
RECETTES	284 926.62	284 926.62	0.00	284 926,62
TOTAL AGREE DES DEPENSES	972 176,62	554 270,96	24 621,42	578 892,38
TOTAL AGREE DES RECETTES	972 176,62	1 003 956,56	0,00	1 003 956,56

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

AR PREFECTURE

006-210601282-20180329-ASST_CA2017-BF

Reçu le 10/04/2018

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

- 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire,
A Saint-Paul-De-Vence, le 29/03/2018
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Saint-Paul-De-Vence, le 29/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 22/03/2018

LE CHAPELAIN Joseph, Maire	
BISCROMA Pascal	
BOUKADIDA Fethi	
CAMILLA Jean-Pierre	
CAPARROS - CHARENSOL Sophie	<i>J. Al</i>
CAUVIN Edith	<i>P. Charensol</i>
<i>Procuration à Mr Roux</i>	<i>Proc. Roux</i>
CHEVALIER Frank	<i>[Signature]</i>
CHRIST Véronique	
COLLET Sylvie	
DALMASSO Sandrine	<i>[Signature]</i>
DELORD Jean-Michel	<i>[Signature]</i>
ESCOLANO - LOCARD Alizée	<i>Procuration à Mr DELORD</i>
FAUST - TOBIASSE Catherine	<i>[Signature]</i>

AR PREFECTURE

006-210601282-20180329-ASST_CA2017-BF

Réçu le 10/04/2018

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

- 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

CA

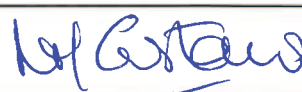
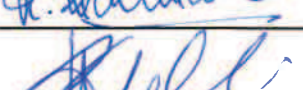
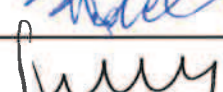
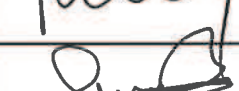
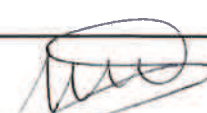
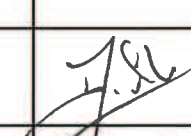
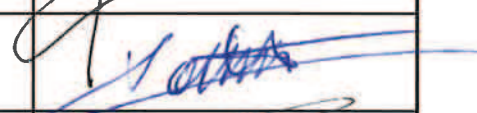
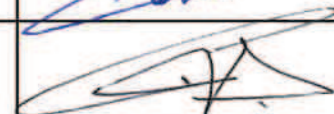
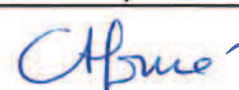
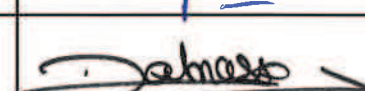
2017

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

GASTAUD Nadine	
GUIGONNET Nadine Procuration à Mme HARTMANN	
HARTMANN Laurence	
PADELLINI Vincent	
ROUX François	
SOUMBOU Patrick	
STACCINI Pascal	
TERREMATTE David Procuration à Mr CHEVALIER	P/O 
VADO Alain Procuration à Mme GASTAUD	P/O 
VINCENT Eliane Procuration à Mr CANILLA	
VOISIN Céline	
ISSAGARRE Christophe	
HOUZE Catherine	
BURGER Gabriel Procuration à Mme DALNASSO	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint Paul de Vence, le 29/03/2018